



N-D de la Merci

N-D de l'Assomption

éditorial

Amitié, fraternité

Dans la vie, il y a des personnes avec lesquelles on a plus ou moins d'amitié. Dans une paroisse, les relations sont marquées par un intérêt commun : le bien de la paroisse, du service ou de l'homme et pourtant on est aussi dans un lien de personne à personne dans lequel l'entente joue aussi. Le Christ vient nous éclairer de sa Parole : qui sont ma mère, mes frères : ceux qui écoutent ma parole et la mettent en pratique.

L'écoute et la mise en pratique de la Parole nous situent donc comme frères et sœurs de Jésus, comme frères et sœurs les uns des autres. C'est ce que nous pouvons parfois expérimenter dans nos groupes : le fait de partager cette vie de la Parole nous fait expérimenter un lien fraternel profond qui va au delà de l'amitié ou du travail. Demandons donc au Seigneur de nous permettre de vivre ces relations avec cet esprit et, par sa présence parmi nous, de trouver la force d'être porteur de cette vie d'amour fraternel partout où nous vivons. Le sentiment n'y est pas exclu, mais l'Esprit du Seigneur, qui est au cœur de tout, doit nous guider d'abord, Esprit de vérité, de force et d'amour. Il purifiera nos intentions et mènera jusqu'à sa plénitude l'amour envers chacun, proche ou lointain.

P. Jacques Cramet

Rencontre avec...

Gérard Aussel

A la paroisse Notre-Dame de la Merci, Gérard s'occupe du Denier de l'Église depuis 2007. Il est chargé de surveiller les rentrées d'argent mensuelles et d'organiser, en lien avec le diocèse, les différentes distributions de courrier et de relance.

« J'ai toujours fait du bénévolat (comptabilité d'associations, club scientifique, recherche en informatique). Le fait d'être chrétien n'y est peut-être pas pour rien, mais je ne m'étais jamais posé la question. A la retraite, j'ai souhaité prendre un engagement en paroisse. Pendant quelque temps, avec mon épouse Éliane nous avons assuré ensemble une permanence d'ouverture de l'église St-Éloi.

Lorsque le père Cramet m'a appelé pour cette mission, j'ai tout de suite accepté. Ce n'est pas très compliqué et cela donne une vue d'ensemble sur la paroisse. Les petits dons sont très nombreux, cela rappelle l'offrande de la veuve pauvre (Marc 12 ,41-44).

Mais tous ces petits dons et les plus importants permettent de rémunérer nos prêtres et les laïcs chargés de mission. C'est un service qui ne se voit pas mais qui est nécessaire. Être un peu un « collecteur d'impôt » paraît parfois bizarre, mais c'est pour le bien de tout le monde.

Je me sens bien sûr très concerné par la vie matérielle de la paroisse. Les soucis arrivent régulièrement quand la fin de l'année approche. Le tiers des dons étant fait en décembre, je me demande toujours si on arrivera à équilibrer le budget. C'est alors le temps des relances, par courrier ou par annonces, mais aussi le temps de la prière. »

Propos recueillis par Marie-Odile Piassale

Agenda

Lundi 6 février

19h30 : répétition du groupe chant et musique à Fresnes

Vendredi 10 février

20h30 : préparation du temps de Carême à Fresnes

Samedi 11 février

10h : réunion de la conférence St-Vincent de Paul à Fresnes

15h à 16h30 : éveil à la Foi pour les 4/7 ans à Fresnes

18h30 : messe des familles à Rungis

Dimanche 12 février

10h30 : messe des familles à Fresnes

14h30 : réunion du groupe Parole de Vie à Fresnes

Mercredi 15 février

14h : réunion du Mouvement Chrétien des Retraités à Fresnes

20h45 : prière du Chapelet à N-D de la Merci

Samedi 18 février

10h30 : messe à la maison de retraite Soleil d'Automne

Ceci vous concerne

Journée diocésaine des musiciens

Une après-midi organisée pour la 1ère fois dans notre diocèse, destinée à toutes les personnes intéressées par l'animation musicale instrumentale de nos assemblées paroissiales. Les jeunes sont les bienvenus. Ce sera l'occasion d'échanger sur les pratiques et surtout de faire de la musique tous ensemble en "grand orchestre"! le samedi 11 février de 13h30 à 17h à St Pierre du Lac-30 avenue François Mitterrand à Créteil. Inscription à renvoyer pour le 6 février à : annette.salina@eveche-creteil.ccf.fr

Journée Mondiale des Malades

Elle aura lieu le dimanche 12 février. Une quête spéciale sera faite au profit de l'Aumônerie des Hôpitaux.

Denier de l'Église

**DONNER
RECEVOIR**
*Je donne
pour l'Église!*

Infos pratiques

Messes dominicales

Samedi : 18h30 à Rungis.
Dimanche : 10h30 à N-D de la Merci.

En semaine :

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi
9h à Saint-Éloi

N-D de la Merci 01 46 66 10 13
laparoissendmerci@wanadoo.fr

N-D de l'Assomption 01 46 87 94 45
paroissedelassomption@orange.fr

Accueil

N-D de la Merci : lundi 16h30-18h30
mardi à vendredi 9h30-11h30 & 16h30-18h30
samedi 9h30-11h30
N-D de l'Assomption : mardi & jeudi 17h-19h
samedi 10h-12h

Site du secteur

<http://www.catholiques-val-de-bievre.org>

Nos joies et nos peines

Ambinintsoa Rakotohova entrera dans l'Église par le sacrement du Baptême le 19 février à Notre-Dame de la Merci.

Nous avons accompagné de notre prière lors de leurs obsèques à Fresnes : Sidonie Jean-Baptiste et Huguette Leclere.

Le Denier de l'Église

En 1907, l'Évêque d'Autun, en établissant le Denier écrivait : « le sort de vos prêtres dépend uniquement de vous ». La campagne 2012 du Denier de l'Église est commencée. Chaque année, les paroisses sollicitent les catholiques pour la collecte du Denier afin que notre Église soit en capacité de vivre sa mission. La collecte du Denier est essentielle car, contrairement aux idées reçues, l'Église ne reçoit ni aide ni subvention de l'État ou du Vatican. C'est dire si la collecte du Denier est vitale. La campagne dure une année, les dons peuvent se faire en un ou plusieurs versements : pour 2011 à N-D de la Merci, 266 familles ont effectué 295 dons : 13 dons en espèces, 197 chèques, 33 chèques par courrier postal à l'évêché, 44 dons par prélèvement automatique, 8 dons par Internet. Il serait souhaitable que les dons se fassent

régulièrement tout au long de l'année, or on observe depuis quelques années un glissement des dons vers le mois de décembre ce qui complique la vision à l'année de la gestion du personnel diocésain. C'est pour cela que le diocèse encourage le prélèvement automatique : réparti sur 12 ou 4 versements, le don est plus aisé à faire que par un seul chèque dans l'année. Chaque catholique, en fonction bien sûr de ses possibilités, est donc appelé à participer par le Denier à la rémunération des prêtres et des salariés laïcs. C'est seulement notre contribution au Denier de l'Église qui permet à toutes ces personnes de vivre décemment et d'assurer leur mission. Subvenir aux besoins de l'Église est notre responsabilité de catholique.

Gérard Aussel